

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*sur*

le postulat PO23.01PO du 2 mars 2023 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer intitulé « Santé, Dignité et Durabilité »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du 2 mars 2023 du Conseil communal, Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer a déposé un postulat intitulé « Santé, Dignité et Durabilité » (PO23_01PO), lequel invite la Municipalité à étudier la possibilité de soutenir et promouvoir la consommation de protections hygiéniques durables comme les culottes et coupes menstruelles ainsi que les serviettes périodiques lavables, au moyen d'une subvention sur demande de la population concernée, par exemple prélevée sur le Fonds de la durabilité. Le Conseil communal a pris ce postulat en considération et l'a renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

Selon les termes du présent rapport, la Municipalité envisage de favoriser la promotion de ces modes durables de protections par la mise en place de mesures de sensibilisation sur la thématique.

Contexte

Les protections hygiéniques à usage unique (ou jetables) génèrent de nombreux impacts sur l'environnement. Elles mobilisent beaucoup de matière pour être produites et ensuite détruites. Les deux matériaux principaux qui les composent, le coton et le plastique, nécessitent de grandes quantités d'eau, de matières premières et de ressources fossiles non renouvelables. Selon le Département du territoire genevois, 12'000 protections jetables (l'équivalent de la vie menstruée d'une personne occidentale) représentent 100 kg de déchets non recyclables, auxquels viennent s'ajouter les emballages.

En outre, ces dernières années, plusieurs études ont souligné la présence de produits toxiques tels que des pesticides, des dioxines ou encore des perturbateurs endocriniens dans les protections hygiéniques jetables. Ainsi, les protections jetables telles que les serviettes et les tampons comportent des risques pour les utilisatrices au regard des pesticides et blanchissants utilisés.

Par ailleurs, l'impact financier des règles n'est pas anodin. En effet, selon Caritas, le coût des règles représente un montant estimé à CHF 4'000.- dans la vie d'une personne menstruée. Malgré l'absence de données statistiques locales sur la question, les enjeux liés à la précarité menstruelle existent aussi en Suisse et touchent plus particulièrement certains publics, comme les jeunes, les personnes exposées à la précarité et/ou sans domicile fixe, migrantes ou encore LGBTIQ+, tous ces publics cumulant souvent plusieurs facteurs de marginalisation. Les raisons de cette précarité menstruelle sont évidemment économiques, mais pas uniquement. L'accès à l'information et le contexte sociétal («tabou des règles») jouent également un rôle.

Les protections hygiéniques réutilisables représentent des avantages à plusieurs niveaux :

- avantages pour l'environnement ;
- santé des personnes menstruées ;
- avantages économiques.

En effet, les protections hygiéniques réutilisables, comme les culottes menstruelles, les serviettes lavables et la coupe menstruelle, pour autant qu'elles soient réalisées en matières naturelles ou synthétiques certifiées, constituent les meilleures solutions contre l'exposition aux produits chimiques et toxiques. Elles réduisent drastiquement la production de déchets et présentent un avantage économique pour les personnes menstruées. Malgré un coût d'achat supérieur, leur réutilisation durant 5 à 10 ans s'avère économiquement avantageuse. La Municipalité a dès lors prévu de mener une campagne de sensibilisation et promotion des protections hygiéniques réutilisables et d'informer sur les enjeux du jetable.

Axes de travail et actions prévues

La Municipalité a exploré différentes pistes afin de proposer une solution qui corresponde à la fois à des préoccupations de pertinence, d'efficacité et d'impératifs financiers. A l'instar de plusieurs autres administrations communales du canton (Renens, Morges, Nyon, Lausanne), la Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite d'une part sensibiliser la population ainsi que l'administration aux enjeux des protections hygiéniques et promouvoir les protections réutilisables.

Deux axes de travail sont envisagés :

1. Une sensibilisation générale de la population et de l'administration communale ;
2. Des actions de sensibilisation ciblées notamment lors d'ateliers, en particulier auprès des jeunes, de la population précarisée et de la communauté LGBTIQ+, notamment avec une distribution de kits de protections hygiéniques réutilisables.

1. Sensibilisation générale : communication, stands et atelier

Une sensibilisation aux enjeux des menstruations, avec un accent particulier sur les avantages des protections hygiéniques réutilisables est prévue auprès de l'ensemble de la population yverdonnoise.

En plus de la communication via les canaux usuels, en particulier sur les réseaux sociaux, une conférence et un atelier large public sont également planifiés.

Un autre moyen de sensibilisation est envisagé en collaboration avec l'association For Womxn, period, dans la ligne des projets menés avec succès à Genève. Il s'agit de stands animés par des spécialistes des menstruations zéro déchets qui se tiendront dans l'espace public lors de certains événements définis (jours de marché, fêtes de quartier, manifestations sportives, etc.). En plus d'obtenir des conseils personnalisés de personnes expertes, il sera possible d'acheter un kit de protection hygiénique durable à prix préférentiel. Cette action devrait permettre une meilleure connaissance et utilisation de ces produits et idéalement inciter la population à un changement de comportement.

Enfin, une conférence interne et des affichettes pour sensibiliser le personnel communal aux enjeux des menstruations font également parties des mesures envisagées.

Démarches réalisées ou déjà planifiées :

1. Conférence interne pour le personnel communal « Tabou des règles et endométriose: et si les hommes étaient aussi concernés ? », 20 juin 2024.

2. Conférence publique gratuite « Tabou des règles et endométriose : et si les hommes étaient aussi concernés ? », organisée à la Bibliothèque publique le 30 janvier 2025.
3. Atelier public gratuit « Menstruations zéro déchets », avec une présentation des produits menstruels réutilisables par l'association For Womxn, period, organisé à la Bibliothèque publique le 13 février 2025. Un kit-découverte gratuit sera offert à chaque participante.

Des stands d'informations mobiles seront prévues en 2025 afin de sensibiliser les passants.

2. Sensibilisation ciblée auprès des jeunes, des populations précaires et de la communauté LGBTIQ+

2.1 Actions auprès des jeunes

En juin 2021, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité et le Secrétariat général du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle du Canton de Vaud ont lancé un projet pilote pour d'une part briser le tabou des règles et d'autre part aider les jeunes touchés par la précarité menstruelle. Ainsi, des distributeurs de protections biologiques ont été installés dans 51 classes, dont deux collèges à Yverdon-les-Bains. Si les conclusions de ce projet pilote sont positives et montrent le besoin avéré d'une mise à disposition gratuite de protections hygiéniques, le constat est fait à Yverdon-les-Bains que 20% des fournitures sont gaspillées, voire utilisées pour des actes de vandalisme. Une sensibilisation des jeunes dans les collèges concernés, mais également de manière plus large, semble donc pertinente et nécessaire et permettrait d'aborder les enjeux des protections hygiéniques jetables et de présenter les alternatives réutilisables. Des actions seront mises sur pied conjointement avec le délégué à la jeunesse est prévue afin d'assurer que celles-ci pertinentes.

2.2 Ateliers à l'intention des populations précaires

Ces ateliers permettront d'aborder les enjeux liés aux règles, aux protections hygiéniques et offriront la possibilité aux participantes de repartir avec un kit de protections hygiéniques réutilisables adapté et gratuit. Pour atteindre ces populations, une collaboration avec différentes institutions travaillant dans ce domaine est prévue.

2.3 Ateliers auprès de la communauté LGBTIQ+

Afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté LGBTIQ+, des ateliers sont prévus en partenariat avec l'association vaudoise VoGay.

Un bilan (nombre d'actions de sensibilisation, d'ateliers organisés, de participantes, de kits distribués, etc.) sera établi à la fin de ce projet-pilote.

Scénarios alternatifs non retenus

Après examen des projets mis en place à Genève, Lausanne, Renens, Morges et Nyon, différentes pistes ont été explorées. Les scénarios ci-dessous n'ont pas été retenus pour ce premier projet pilote.

Subvention pour l'achat de protections hygiéniques réutilisables

Renens propose un bon de Fr. 20.- dans le journal communal pour l'achat de protections hygiéniques réutilisables dans un magasin spécialisé de ces produits installé dans la commune. L'action est proposée de manière annuelle depuis 2022. Si, la première année, 257 bons ont été utilisés, l'année suivante ils n'étaient plus qu'au nombre de 43.

Cette possibilité n'a pas été retenue pour Yverdon-les-Bains, pour plusieurs raisons. En effet, il n'existe pas de magasin spécialisé qui puisse fournir des conseils personnalisés (ce qui serait une des raisons de la faible utilisation des bons). De plus, la gestion des bons requiert un suivi administratif particulièrement important et le coupon figurant dans le journal serait très certainement utilisé principalement par des personnes déjà utilisatrices des protections

hygiéniques réutilisables ou bien informées à ce sujet ; il ne permet donc pas de cibler spécifiquement les jeunes ou les populations précaires. En outre, le montant proposé par la Commune de Renens n'apparaît pas assez attractif ni suffisamment pertinent par rapport au prix moyen d'une protection réutilisable et au surcroît de suivi administratif.

Envoi d'un bon de subvention aux personnes en situation de précarité

La Municipalité a étudié les possibilités de cibler le projet uniquement sur les personnes précarisées pour fournir une aide spécifique, via une subvention. Deux pistes ont été explorées : un envoi en lien avec la CarteCulture de Caritas ou une synergie avec les bons d'aides aux familles, destinés aux familles ayant des enfants de moins de 16 ans et obtenant plus de 25% de subsides pour la caisse-maladie. Ces possibilités n'ont pas été retenues, car elles sont difficilement, voire pas réalisables, ne touchent qu'une partie du public-cible et engendreraient un suivi administratif très conséquent. Il n'est par contre pas exclu de recourir à ces possibilités pour faire la promotion des ateliers.

Conclusion

Au terme de son rapport sur ce postulat, la Municipalité souhaite initier, par plusieurs actions concrètes, une démarche qui vise à terme trois axes généraux :

- Contribuer à briser le tabou des règles et ouvrir la discussion sur des maladies telles que l'endométriose.
- Sensibiliser la population et le personnel communal au concept de « menstruations zéro déchets », en encourageant l'utilisation de protections hygiéniques menstruelles durables.
- Permettre une meilleure accessibilité des produits menstruels et lutter ainsi contre la précarité menstruelle.

En actionnant ces trois leviers, elle estime que son action sera complète et efficace, bien au-delà d'un subventionnement unique. Elle se réjouit de mener cette sensibilisation à visées multiples.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Le Conseil communal prend acte du rapport sur le postulat PO23.01PO du 2 mars 2023 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer intitulé « Santé, Dignité et Durabilité ».


AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


P. Dessemontet



Le secrétaire :


F. Zürcher

Annexe :

- Postulat PO23.01PO du 2 mars 2023 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer « Santé, Dignité et Durabilité »

Postulat : Santé, Dignité et Durabilité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité, chères et chers collègues,

Peut-être que beaucoup d'entre vous ne se sentiront pas concernés par le sujet de ce postulat, mais vous avez tous au moins une sœur, une femme, une compagne, une fille ou même une petite fille.

La précarité menstruelle est un enjeu majeur d'égalité, de dignité et de santé. On estime selon Caritas, que les frais liés aux menstruations durant la vie d'une femme dépasseraient les 4000.- francs. Il est actuellement difficile de penser protections durables pour les personnes n'ayant pas les moyens de se procurer des produits à bas coût puisque ceux-ci nécessitent un investissement initial important, il est également difficile d'ignorer l'impact de ces produits sur notre environnement et notre santé. En effet l'impact écologique des protections jetables est considérable puisque cela représente 100 à 150 kilos de déchets par personne au cours d'une vie et qu'elles mettront 500 ans à se dégrader puisqu'elles sont composées de plastiques et de fibres synthétiques blanchies.

La municipalité a publié sa stratégie de durabilité à l'horizon 2030 et de nombreuses thématiques mises en perspective vont dans le sens d'une réduction des protections jetables mais aussi d'une égalité des chances pour accéder à des protections écologiques. Comme par exemple, promouvoir l'utilisation de ressources renouvelables en favorisant les modes de consommation durables et en réduisant la production de déchets. Soutenir l'éducation au développement durable en promouvant la recherche et l'innovation et tout en améliorant la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Le fonds de la durabilité pourrait donc tout à fait être sollicité pour remplir les objectifs en lien avec ces différentes thématiques. Les conditions générales d'obtention d'une subvention existent déjà afin de favoriser le commerce local par le biais de magasins partenaires au sein de notre commune. Je vous propose donc le postulat suivant :

Le Conseil communal invite la municipalité à étudier la possibilité de soutenir et promouvoir la consommation de protections hygiéniques durables comme les culottes et coupes menstruelles ainsi que les serviettes périodiques lavables, au moyen d'une subvention sur demande de la population concernée, par exemple prélevée sur le Fonds de la durabilité.

Je vous remercie de votre attention.

[Règles & écologie - Campagne Rouge #LaVieEnRouge \(rqasf.qc.ca\)](#)

[Comment réduire la quantité de déchets liés aux menstruations ? \(futura-sciences.com\)](#)

[Zéro déchet : pour les règles aussi ! | Zero Waste France](#)